



La carte des opportunités

Vous souhaitez vous rendre en Allemagne afin de trouver un emploi approprié sur place ? Découvrez les conditions à remplir afin d'obtenir la Carte des opportunités (Chancenkarte) pour la recherche d'emploi.

  [Visa et séjour](#)  [Différents types de visa](#) 

Carte des opportunités pour la recherche d'emploi

Avec la carte des opportunités (article 20a de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG), vous améliorez vos possibilités de nouer des contacts avec des employeurs allemands et de trouver un [emploi qualifié](#) en Allemagne.

Pour savoir si vous devez demander un [visa](#) « Carte des opportunités » pour entrer en Allemagne, consultez la rubrique [Qui a besoin d'un visa ?](#).

Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir une carte des opportunités ?

Vous venez d'un pays situé en dehors de l'UE / l'EEE ou de la Suisse et souhaitez demander une Carte des opportunités conformément à l'article 20a de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG ? Il existe les options suivantes :

Option 1 : Vous disposez d'une qualification professionnelle ou académique étrangère qui est entièrement reconnue en Allemagne. En alternative, vous avez obtenu votre diplôme universitaire ou professionnel en Allemagne.



Conseil

Si vous avez obtenu votre diplôme universitaire ou professionnel en Allemagne, vous pouvez demander directement un titre de séjour pour la recherche d'emploi conformément à l'article 20 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG. Vous aurez ainsi plus de temps pour chercher (18 mois au lieu d'un an) et pourrez déjà travailler à côté sans restriction pendant cette période. Pour plus d'informations, consultez la rubrique [« Perspectives après les études »](#) et la rubrique [« Perspectives après une formation professionnelle »](#).

Option 2 : Vous obtenez au moins six points dans le système de points et devez également remplir les conditions suivantes :

- **Vous avez terminé avec succès une formation professionnelle ou vos études.** Il est important que ce diplôme soit reconnu par l'État dans le pays où il a été obtenu. Pour le diplôme professionnel, il est également nécessaire que celui-ci exige une durée de formation minimale de deux ans. Comme preuve pour la demande de visa, vous avez besoin de l'information positive (positive Auskunft) sur ce diplôme que vous pouvez demander en ligne auprès de [l'Office central de l'éducation à l'étranger](#) (Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen - ZAB).



Conseil

Si vous avez suivi une formation de catégorie A auprès d'une Chambre de Commerce et d'Industrie à l'Étranger (AHK) qui répond aux exigences de la loi sur les formations professionnelles (Berufsbildungsgesetz) en matière de formation professionnelle, celle-ci peut également convenir. Vous obtiendrez plus d'informations auprès de la Chambre de

Commerce et d'Industrie à l'Étranger auprès de laquelle vous avez obtenu votre diplôme. Vous trouverez des informations générales auprès de [l'Institut fédéral de formation professionnelle](#)  (Bundesinstitut für Berufsbildung).

- **Preuve des connaissances linguistiques** : vous avez des connaissances linguistiques en allemand au moins de niveau A1 du [Cadre européen commun de référence pour les langues \(CECRL\)](#) ou des connaissances linguistiques en anglais au moins de niveau B2 (CECRL).

Garantie des frais de subsistance :

Votre séjour en Allemagne pour rechercher un emploi doit être assuré sur le plan financier, tant pour l'option 1 que pour l'option 2. Dans le cadre de la procédure de visa, vous pouvez le prouver en ouvrant un [compte bloqué](#) (en principe au moins **1 091 euros** nets par mois, montant valable pour 2025) ou en présentant une [déclaration de prise en charge](#).

Comment fonctionne le système de points pour la carte des opportunités ?

Le système de points ne vous concerne que pour l'option 2, c'est-à-dire si vous ne pouvez pas justifier d'un diplôme de formation allemand ni de l'entière reconnaissance de votre qualification étrangère. Pour votre demande de visa « carte des opportunités », vous devez également présenter une qualification formelle et les connaissances linguistiques requises. Vous pouvez gagner des points pour les critères suivants :

- **Équivalence de la qualification** : si vous avez déjà demandé la [procédure de reconnaissance](#) de votre qualification étrangère et que l'équivalence partielle a été établie comme résultat, vous obtenez quatre points. Ces quatre points sont également attribués si, dans le cas d'un métier réglementé, des mesures compensatoires sont encore nécessaires pour obtenir l'[autorisation d'exercice de la profession](#).
- **Qualification dans un métier en pénurie** : si votre qualification formelle fait partie d'un métier en pénurie, vous obtenez un point. Pour savoir quelles professions sont considérées comme des métiers en pénurie, consultez la [liste des métiers en pénurie](#).
- **Expérience professionnelle** : vous obtiendrez également des points pour votre expérience professionnelle antérieure en rapport avec votre qualification formelle, acquise après l'obtention de votre diplôme. Si vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans au cours des cinq dernières années, vous obtenez deux points. Si vous avez au moins cinq ans d'expérience professionnelle au cours des sept dernières années, vous obtenez même trois points.

- **Connaissances linguistiques** : si vos connaissances en allemand dépassent le niveau A1 (CECRL), vous pouvez obtenir des points. Les connaissances linguistiques en allemand de niveau A2 sont évaluées à un point, celles de niveau B1 à deux points et celles de niveau B2 ou plus à trois points. Un point supplémentaire est également attribué pour des connaissances linguistiques en anglais au moins de niveau C1 ou si vous êtes de langue maternelle anglaise.
- **Âge** : vous obtenez aussi des points si vous avez un certain âge. Les personnes qui n'ont pas plus de 35 ans obtiennent deux points jusqu'à la date exacte de leur 35^{ème} anniversaire. Toutes celles qui ont entre 35 et 40 ans obtiennent un point.
- **Séjour préalable en Allemagne** : avez-vous déjà vécu en Allemagne ? Si vous pouvez prouver avoir séjourné légalement et sans interruption en Allemagne pendant au moins six mois au cours des cinq dernières années, vous obtenez un point. Cela comprend, par exemple, les séjours pour les études, les cours de langue ou l'emploi. Les séjours purement touristiques ou de visite sont exclus. Comme preuve, vous pouvez fournir des copies d'anciens passeports ainsi que les visas et tampons d'entrée qu'ils contiennent.
- **Potentiel du conjoint/partenaire en tant que travailleur/travailleuse qualifié(e)** : vous êtes marié(e) ou pacsé(e) et souhaitez immigrer en Allemagne en compagnie de votre conjoint avec la carte des opportunités ? Si votre partenaire remplit déjà les conditions pour obtenir la carte des opportunités, vous obtenez un point dans le système de points. Il ou elle peut également effectuer le [Self-Check: carte des opportunités](#).

Veillez noter que toutes les informations que vous fournissez concernant les catégories susmentionnées doivent être justifiées par des preuves et/ou des certificats correspondants pour la demande de visa.

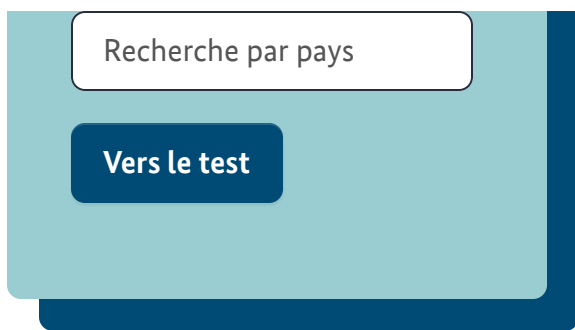
Self-Check : Carte des opportunités

Répondez simplement aux questions du self-check : carte des opportunités afin de savoir si vous pouvez demander une carte des opportunités.

Quelle nationalité avez-vous ?
Sélectionnez le pays
correspondant.



Information
supplémentaire



Vous avez obtenu un résultat positif au Self-Check ? Félicitations ! Vous pouvez maintenant demander la carte des opportunités auprès de la représentation allemande compétente à l'étranger. Vous trouverez les coordonnées sur notre [Mappemonde](#). Si vous vivez déjà en Allemagne avec un [titre de séjour](#) valable, contactez le [service des étrangers](#)  compétent.

Quelles sont les perspectives offertes par la carte des opportunités ?

Lors de la première demande, la carte des opportunités est délivrée comme carte des opportunités pour la recherche d'emploi pour une durée maximale d'un an. Elle vous permet de rechercher une activité professionnelle en Allemagne. Cela signifie que vous pouvez rechercher un emploi ou vous mettre à votre compte.

Tant que vous êtes encore à la recherche d'un emploi, vous pouvez exercer une ou plusieurs activités professionnelles secondaires pendant une durée totale de 20 heures par semaine. Par ailleurs, vous pouvez travailler à l'essai pendant 2 semaines maximum par employeur dans le cadre de la recherche d'emploi. Le travail à l'essai doit déboucher soit sur un emploi qualifié, soit sur une formation, soit permettre de commencer une [mesure de qualification](#) par la suite.



Conseil

Afin de profiter au mieux de votre séjour pour rechercher un emploi, informez-vous suffisamment tôt sur la recherche d'emploi en Allemagne : comment votre candidature doit-elle être structurée pour convaincre un employeur allemand ? Quels sont les points de contact qui peuvent vous aider ? Vous trouverez de plus amples informations dans la rubrique [« Trouver un emploi »](#).

Lorsque vous avez trouvé concrètement un emploi ou une place de formation ou si vous souhaitez vous mettre à votre compte, vous pouvez demander l'un des [permis de séjour](#) existants pour exercer un emploi qualifié, pour [suivre une formation professionnelle](#), pour la [reconnaissance de vos qualifications professionnelles](#) ou pour l'exercice d'une [activité indépendante](#) au [service des étrangers](#) compétent. Si l'emploi répond aux exigences d'un emploi qualifié, mais qu'aucun autre titre de séjour n'est envisageable, votre carte des opportunités sera prolongée jusqu'à deux ans supplémentaires (Folge-Chancenkarte).

Vidéo explicative : Comment obtenir la carte des opportunités pour la recherche d'un emploi en Allemagne ?

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

[Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.](#)

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

[Centre de la compétence en matière d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne](#)



Imprimer la page



Vous avez des questions ?

Faites-vous conseiller sur vos possibilités de travailler et de vivre en Allemagne. Nos spécialistes répondent à vos questions sur la recherche d'emploi, les visas, la reconnaissance et l'apprentissage de l'allemand.

Vous en saurez plus sur les différentes possibilités de contact en cliquant sur les icônes ci-dessous.



E-Mail



Hotline

FAQ

FAQ

URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-sejour/types/carte-opportunites-recherche-demploi>

Date: 2024-12-27 11:45:19 GMT